

« Il était une fois »

PROJET PEDAGOGIQUE

Séjour du 02/08/2026 au 15/08/2026



1. Présentation du lieu

Nous allons passer 2 semaines à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Saulxures sur Moselotte) dans le parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Le lieu possède des chambres et des salles de bain. Nous pourrions profiter d'un extérieur et d'une plage surveillée.



2. Présentation de l'équipe par thématique

Direction :

Eloi Cordier, 29 ans, diplômé BAFA, stagiaire BAFA, titulaire du permis B.

Julie Bolzer, 33 ans, diplômée Educatrice de Jeunes Enfants, Responsable d'un centre de loisirs, titulaire du permis B.

Equipe d'animation :

Show devant (6-10 ans)

Angèle, 19 ans, diplômée BAFA et Surveillant de baignade

Manon, 18 ans, diplômée BAFA

Cédric, 18 ans, diplômé BAFA, AS sur le séjour

Lison, 22 ans (animatrice attitrée), diplômée BAFA

Escapade (10-13 ans)

Sarah, 18 ans, stagiaire BAFA

Jessie, 19 ans, diplômée BAFA, chef scout depuis 2 ans, AS sur le séjour

Débrouill'art (10-13 ans)

Eva, 17 ans, stagiaire BAFA, titulaire du permis B

Léna, titulaire du permis B, AS sur le séjour

Prêt jeu partez (13-17 ans)

Emma, 21 ans, diplômée BAFA, titulaire du permis B, AS sur le séjour

Félix, 25 ans, diplômé BAFA, titulaire du permis B

Hors-série (13-17 ans)

Léonie, 25 ans, diplômée BAFA, AS sur le séjour

Les cuistot.es

La cuisinière et ses adjointes sont responsables de l'élaboration des menus et du calcul des quantités. Ils ont pour missions l'achat des denrées et le respect du prix de journée. Ils sont garants de la gestion du stock et du respect des normes d'hygiène relatives à la cuisine en collectivité. L'équipe de cuisine prépare les repas et piqueniques et est en charge de l'organisation permettant le respect de l'échelonnement des repas. Enfin ils pourront proposer des ateliers cuisines avec les enfants, accompagnés ou non des animateur.ice dans la limite des normes d'hygiènes et de sécurité.

La ména-lingère

La ména-lingère assure le lavage et le séchage du linge des enfants, des adultes et de la cuisine. Elle est responsable de leur organisation et doivent en faire part à l'ensemble de l'équipe dès le début du séjour. Elle assure également l'entretien du réfectoire ainsi que des espaces communs situés au RDC du bâtiment Tilleuls.

Les animateur.ices

L'animateur.ice est garant de la sécurité physique, morale et affective des participants et du bon déroulement du séjour. Force de proposition, sa dynamique l'amène à orchestrer le rythme des journées en tenant compte des besoins et envies de chacun. L'animateur.ice construit avec l'équipe et les participants une relation de qualité. Il propose un accompagnement sur chaque moment de la vie quotidienne, en particulier dans son rôle de référent de chambre.

L'animateur s'inscrit dans une dynamique d'équipe, il communique et coordonne sa pratique avec ses collègues. Chacun est encouragé à exprimer ses idées, ses ressentis et doit pouvoir compter sur l'appui de l'équipe en cas de besoin

3. Les repos et jours de congés

Durant le séjour, les membres de l'équipe d'animation et de direction ont droit à deux journées de congés (1 chaque semaine). Le congé commence avant la réunion du soir et se termine avant la réunion du lendemain ; la personne en congé s'assurera de transmettre les informations importantes à l'équipe avant la réunion du soir.

Les cuistot.es et la ména-lingère ont droit à deux jours de congés par semaine.

Chaque membre de l'équipe a également droit à trois temps de repos sur le séjour qui peuvent être pris : le matin jusque 10h30, l'après-midi de 14h à 17h ou le soir de 17h à 20h.

Les repos et jours de congés seront inscrits sur le tableau de service afin de s'assurer que les camps ne manquent pas d'animateur.ices.

4. Répartition des enfants accueillis

Nous accueillons au maximum 69 enfants âgés de 6 à 17 ans répartis par tranches d'âges et par thématique.

(nombres d'inscrits par thématique)

5. Droit à l'image

Rappel de la loi : « Chacun a droit au respect de sa vie privée ». Ainsi, toute personne peut s'opposer à la diffusion, sans son autorisation expresse, de son image. Ce n'est pas la photographie prise à l'insu de la personne qui est interdite, mais « la reproduction, l'exposition, ou la publication du cliché » sans le consentement de l'intéressé.

Une autorisation parentale est demandée concernant l'utilisation et la diffusion d'images où figurent les enfants. L'équipe veillera à sensibiliser les jeunes sur les limites de l'utilisation des photographies qu'ils prendront avec leur appareil photo (ou leur téléphone portable), et les risques encourus.

6. La communication avec les familles

Les participant.es ont la possibilité : d'écrire et de recevoir du courrier et des e-mails, de téléphoner et d'être appelés, de recevoir des visites (si la direction est prévenue à l'avance par sa famille).

Tous ces moyens de communication peuvent être utilisés librement et à tout moment, tant que cela ne perturbe pas une activité, le déroulement de la journée du participant.e, ou son état affectif.

Les courriers sont envoyés et distribués quotidiennement. Le jeune gère lui-même le colis qu'il reçoit. L'équipe sera toutefois vigilante sur son contenu : gâteaux, bonbons (suggérer une consommation raisonnable), objets de valeur ou effet personnel (ajouter à l'inventaire et proposer un dépôt au bureau)

7. Inclusion

En accord avec le projet éducatif de l'association, nous accueillons des enfants en situation d'inclusion.

L'équipe d'animation prépare ces accueils en amont grâce à des fiches inclusions mentionnant des éléments permettant un accueil dans les meilleures conditions des enfants dans le but de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Une communication sera maintenue durant tout le séjour avec les familles et/ou les structures d'accueil. Ceci dans le but d'anticiper, de pouvoir nous adapter, nous réajuster au mieux dans l'accompagnement des enfants.

Certains enfants nécessitent un accompagnement spécialisé par un animateur ou animatrice accompagnateur-trice. Il fera partie intégrante de l'équipe d'animation.

L'équipe de direction et l'équipe d'animation s'engage au respect de la confidentialité des informations transmises par les familles ou les structures d'accueil.

8. Présentation des thématiques

Show Devant

Spectacle / Mise en Scène / Danse

Lors de ce séjour de deux semaines, les enfants laissent parler leur créativité. Devant la scène ou en coulisse, pour créer des représentations inoubliables, les enfants vont écrire des histoires, jouer la comédie, faire du cirque, de la danse, chanter, créer des costumes, des décors, de la musique. La troupe accueille les artistes en herbe et les curieux qui sont prêts à s'initier, s'amuser et produire un véritable show !

L'équipe d'animation accompagne les enfants dans la réalisation de projets en fonction de leurs besoins, de leurs rythmes de vie (sommeil, repas, activités) et de leurs envies. Les activités ne sont jamais imposées, les enfants peuvent en proposer ! Pour cela, du matériel (petit bricolage, jeux de société, déguisements, jeux de plein air, accessoires de cirque) est disponible librement.

Escapade !

Nature / Sport / Construction

Besoin de t'évader ? Rejoins un groupe de sportifs aventuriers ! A pied ou à vélo, la nature est pleine de surprises. Pourquoi ne pas construire tous ensemble une cabane dans la forêt et y passer la nuit ? Pédales jusqu'au prochain point de vue pour y partager un repas trappeur en observant les étoiles ? Entre découverte et défis à relever : en avant l'aventure !

Debrouill'Art

Récupération / Bricolage / Création

Recherche artistes/néophytes débrouillard-es qui voient les choses en grand ! Toutes les idées sont les bienvenues pour métamorphoser les matériaux en véritables œuvres d'art et objets insolites. A toi de décider : construis des structures en palettes, transforme des boîtes de conserve en lanternes, fabrique des percussions pour rythmer la colo... En bref, viens donner vie à tes idées les plus folles

Prêts ? Jeux... Partez !

Multi-jeux / Découverte / Création

Et si tu embarquais avec nous pour (re)découvrir l'univers du jeu sous toutes ses formes ! Qu'il soit coopératif, sportif ou de société, en extérieur ou en intérieur, il y en a pour tous les goûts. Et si tu débordes d'imagination ou que les règles ne te plaisent pas, viens créer tes propres grands jeux et concrétise tes idées les plus folles. A toi de jouer et de créer !

Hors-Série

Edition / Illustration / Photo

Bienvenue à l'agence créative d'Il était une fois... Une seule contrainte : l'expression ! Rejoins notre équipe pour fabriquer un livre, le journal de la colo, une BD, un magazine ou un reportage vidéo. Choisis la ligne éditoriale, conçois la mise en page, écris tes articles et réalise les reportages photos ou les illustrations que tu souhaites y publier. Pour conclure cette présentation, on devait trouver une phrase « catchy » mais on préfère t'attendre pour le faire !

9. Présentation du séjour

Le séjour accueille des enfants et adolescents durant les vacances scolaires dans un cadre favorisant l'épanouissement individuel et collectif.

L'équipe d'animation souhaite proposer un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant permettant à chacun de vivre des vacances agréables, de découvrir les autres, de développer son autonomie et de participer activement à la vie collective.

Le projet pédagogique s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives de l'association :

- respect de chacun,
- inclusion et refus des discriminations,
- coopération et solidarité,
- participation démocratique,
- respect du rythme individuel,
- sensibilisation à l'environnement,
- accès aux loisirs pour tous.

Intentions éducatives et objectifs du séjour

1. Le projet éducatif de l'association

Nos intentions éducatives ainsi que l'organisation du séjour découlent directement du projet éducatif de l'association. Voici ce que l'association souhaite pour ses séjours :

- La mise en place de modalités d'organisations respectant le rythme individuel de chaque participant, que ce soit dans la vie quotidienne ou dans le déroulement des activités,
- L'éducation des enfants et adolescents à la démocratie ainsi qu'à la responsabilité vis-à-vis de leurs choix et de leurs conséquences,
- L'attribution de responsabilités adaptées à chacun des participants au séjour, aussi bien aux enfants, aux adolescents et aux adultes,
- La concertation entre les adultes, les enfants et adolescents quant à l'organisation de certains points de la vie du séjour, tels que : le choix de l'activité, les modes de

régulation au sein du groupe, etc

- L'inclusion de chaque personne dans un cadre sensible à la protection et à la valorisation de l'environnement, par le biais d'actions simples. Nous veillons à mettre en place une cuisine saine et responsable, une gestion raisonnée des déchets et des transports, ainsi que des activités de proximité en contact et dans le respect de la nature,
- La sensibilisation des équipes aux questions liées à l'hygiène, l'alimentation, la sexualité, le sommeil, et le tabagisme, aussi bien chez les enfants et adolescents que chez les adultes,
- Une sensibilisation à la protection des données personnelles (droit à l'image, utilisation des réseaux sociaux...),
- Des relations avec les familles basées sur la communication d'informations, les échanges avant, pendant et après le séjour, et l'implication possible des familles dans les temps forts de l'association,
- La mise en place d'initiatives créatives et originales dans l'organisation ou l'animation des séjours
- La rédaction d'un projet pédagogique pour chaque séjour, faisant apparaître les actions et les moyens mis en œuvre, dans le respect du présent projet éducatif,
- La rédaction d'un bilan de séjour faisant l'évaluation des actions menées, des impacts sur le groupe d'enfants et adolescents, des impacts sur le groupe d'adultes, des moyens humains, matériels et financiers.

2. Les intentions éducatives de l'équipe

Lors de notre première réunion, nous avons proposé à l'équipe de sélectionner une phrase du projet éducatif de l'association qui leur parlait tout particulièrement. Elles ont permis d'identifier les intentions que l'équipe souhaitait porter lors du séjour.

Nous avons regroupé ces intentions en trois grandes valeurs qui sont le vivre ensemble, l'autonomie et l'écologie.

A partir de chaque valeur, l'équipe a formulé des objectifs généraux en fonction des nuances apportées lors des échanges et des objectifs opérationnels s'y rapportant. Etant donné que beaucoup des extraits du projet éducatif de l'association choisis par l'équipe évoquaient des intentions en relation avec la notion de vivre-ensemble, nous avons formulé deux objectifs généraux pour cette valeur

10. Objectifs pédagogiques

Favoriser le vivre ensemble

Objectifs opérationnels

- Encourager l'entraide et la coopération entre les jeunes.
- Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe.

- Valoriser les différences et lutter contre les comportements discriminatoires.
- Développer l'écoute et le respect des autres.

Moyens mis en œuvre

- Jeux coopératifs et temps collectifs.
- Mise en place de règles de vie construites avec les enfants.
- Temps de parole quotidiens.
- Activités favorisant les échanges entre tranches d'âge.

Développer l'autonomie et la responsabilisation

Objectifs opérationnels

- Permettre aux enfants de faire des choix.
- Donner des responsabilités adaptées à l'âge et aux capacités.
- Favoriser la participation à la vie quotidienne.

Moyens mis en œuvre

- Choix d'activités et de projets.
- Participation au rangement et à l'organisation des espaces.
- Mise en place de rôles tournants (service de table, gestion du matériel, tri des déchets...).
- Accompagnement individualisé par les animateurs.
- Utilisation des coins permanents

Respecter le rythme et les besoins de chacun

Objectifs opérationnels

- Garantir la sécurité physique, affective et morale.
- Respecter les temps de repos et les besoins individuels.
- Permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme.

Moyens mis en œuvre

- Réveil échelonné.
- Espaces calmes accessibles.
- Activités variées et facultatives selon certains temps.
- Équipe attentive aux besoins affectifs et émotionnels.

Sensibiliser à l'environnement et à une consommation responsable

Objectifs opérationnels

- Découvrir et respecter la nature.
- Adopter des gestes écologiques simples.
- Comprendre l'impact des comportements quotidiens.

Moyens mis en œuvre

- Tri des déchets.
- Activités de pleine nature.
- Limitation du gaspillage alimentaire.
- Utilisation raisonnée du matériel.
- Sensibilisation à la consommation responsable (produits locaux).

11. Organisation de la vie quotidienne

Les temps de vie quotidienne

Les temps de repas, de toilette, de repos et de rangement sont considérés comme des temps éducatifs à part entière.

L'équipe veille à :

- instaurer un climat rassurant et bienveillant ;
- favoriser l'autonomie progressive ;
- respecter les rythmes biologiques ;
- encourager la convivialité

Les règles de vie

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants en début de séjour afin de favoriser leur implication et leur compréhension du cadre collectif.

Elles reposent sur :

- le respect des personnes ;
- le respect du matériel et des lieux ;
- la sécurité ;
- la solidarité.

Les Repas

12. Les activités

Les activités sont proposées comme des supports :

- d'expression,
- de découverte,
- de créativité,
- d'apprentissage du vivre ensemble.

Types d'activités proposées

- Activités sportives et grands jeux
- Activités manuelles et créatives
- Jeux coopératifs
- Veillées
- Activités d'expression
- Découverte de l'environnement
- Projets initiés par les jeunes

Les animateurs privilégient :

- la participation active ;
- le plaisir ;
- la coopération plutôt que la compétition ;

- l'adaptation aux capacités de chacun.

13. Place de l'équipe d'animation

L'équipe éducative garantit :

- la sécurité physique et affective ;
- une posture bienveillante ;
- l'écoute des besoins des jeunes ;
- la cohérence éducative.

Fonctionnement de l'équipe

- Réunions quotidiennes.
- Échanges sur les situations rencontrées.
- Ajustement des pratiques.
- Répartition claire des rôles.

L'équipe veille également à être exemplaire dans :

- le respect,
- la communication,
- la gestion des conflits,
- l'utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux.

Les services

Les animateur.ices et l'équipe de direction si nécessaire ont des services à assurer dans la journée. Ils permettent d'accompagner les enfants sur les temps de vie quotidienne (détaillés plus bas) et d'assurer le bon fonctionnement des journées. Les voici :

- Les anim.es petit-déjeuner,
- Les anim.es matin,
- Les anim.es miam (midi et soir),
- Les anim.es plouf (midi et soir),
- L'anim.e chut,
- L'anim.e sécu,
- L'anim.e coordinateur.

Lors du week-end de préparation, un temps de formation a été dispensé à ce sujet. Des outils ont été créés par des membres du conseil d'administration afin de formaliser le rôle des animateur.ices sur les différents services.

En annexe, vous trouverez le tableau des services qui permettra de voir la manière dont l'équipe s'organise à ce sujet et les fiches correspondant à chaque service.

Le lever et le petit-déjeuner

Sur nos séjours, les enfants se lèvent lorsqu'ils le souhaitent, en fonction de leur rythme. L'anim.e sécu' est présent dans le couloir des chambres pour guider les premiers enfants levés vers le petit-déjeuner ou le coin lecture pour ceux qui seraient réveillés avant 7h30. Il veille également à ce que le sommeil des enfants encore endormis soit respecté. Les anim.es petit-déjeuner mettent en place le petit-déjeuner qui est servi de 7h30 à 10h. Ils sont encouragés à proposer une entrée dans l'imaginaire dès le début de la journée. Pour les lève-tard (après 10h), un snack sera proposé par la cuisine en attendant le repas du midi.

Les anim.es matin petit-déjeunent avec les premiers enfants levés et proposent ensuite des animations calmes à l'extérieur ou sur les coins permanents.

Voici ce que les animateur.ices sont venus préciser concernant la tranche d'âge qui les concernent :

6-10ans :

Il faut penser à préparer les vêtements la veille pour éviter que les enfants remontent dans

les chambres alors que d'autres y dorment encore. Lorsque tous les enfants sont levés et avant des éventuelles activités thématiques, les animateur.ices accompagnent les enfants afin de se laver les dents.

10-13ans :

Les animateur.ices souhaitent favoriser l'autonomie chez les pré-ados. Ils veilleront toutefois à ce que les enfants aient un rythme de sommeil sain (éviter les levers à 14h15h).

13-17ans :

Les animateur.ices définissent avec les jeunes les horaires de début des éventuelles activités thématiques, si les jeunes s'engagent à participer à une activité, ils s'engagent également à en respecter les horaires.

Les repas

Les repas sont échelonnés et servis en fonction de ces horaires :

- Le midi :

- Le soir :

Les anim.es miam arrivent au réfectoire 15 min avant le début des repas pour faire le lien avec l'équipe de cuisine et installer la desserte.

Les entrées et les fromages sont en libre-service. Pour le plat principal, un enfant va commander auprès de la cuisine le plat pour l'ensemble de sa table. Pour les desserts même fonctionnement. Il indique aux cuistot.es le nombre de personnes assises à sa table. Les anim.es miam veillent au bon déroulement de ce fonctionnement. Ils réapprovisionnent le libre-service en fonction des besoins.

Enfin, ils veillent à ce que tous les participant.es soient venus manger. Pour cela, un système de pointage est mis en place.

L'équipe de cuisine veillera à respecter les régimes de chacun, enfants comme adultes.

Concernant les repas, l'équipe d'animateur.ices souligne l'importance d'être présents et

de veiller à ce que le repas soit un temps convivial où s'harmonise le vivre-ensemble. Ils souhaitent être attentifs à ce que les enfants mangent au moins deux repas par jour. Dans le cas contraire, ils chercheront à en connaître les raisons et le signaleront aux directeur.ices.

Attention : les directeur.ices insistent sur la nécessité de ne pas forcer un enfant à manger, ni à l'inciter à goûter de tout s'il ne le souhaite pas. En effet, l'éducation au goût est avant tout une éducation au choix et au plaisir. Nous souhaitons donner la place aux ressentis sensoriels de chacun et au jeu des expériences individuelles.

Le goûter

Chaque jour, un encas sera tenu à disposition des participant.es aux alentours de 16h30. Un.e animateur.ice ira chercher en cuisine le goûter du jour et l'installera dans un endroit propice au passage. L'anim.e coordo' informe les enfants que le goûter est servi.

Les animateur.ices ajoutent que l'organisation est soumise à la dynamique de la journée et pourra s'adapter aux éventuelles sorties et activités.

Le coucher

Après la veillée, les enfants montent dans leur chambre accompagnés de leurs animateur.ices référent.es. L'anim.e chut monte dans le couloir à partir du coucher des 6-10 ans et s'assure que les étages soient calmes pour permettre à chacun de s'endormir.

A la fin de la réunion d'équipe, il est relayé par l'anim.e sécu' qui dort dans une chambre identifiée par les enfants. Ceux-ci iront le réveiller en priorité si un problème se présente pendant la nuit (cauchemar, accident pipi, etc.)

Voici ce que les animateur.ices ont évoqué concernant le coucher pour les différentes tranches d'âge :

6-10 ans :

Les animateur.ices soulignent l'importance du retour au calme à la fin de la veillée pour préparer le coucher. Les référents s'occupent de leur.s chambre.s en fonction des besoins de chaque enfant.

10-13 ans :

Les animateur.ices prévoient de fixer une heure de coucher raisonnable qui ne sera pas figée. Ils veillent à ce que les enfants ne dérangent pas ceux qui souhaitent dormir, mais ne vérifient pas qu'ils dorment à une heure impartie.

13-17 ans :

Un horaire maximum sera défini avec les adolescents le premier jour de la colo. Même si leur horaire de coucher sera peut-être plus tardif que sur les autres tranches d'âge, il ne pourra excéder une certaine heure. En effet, il est nécessaire de prendre en compte les animateur.ices se couchent une fois que tous les enfants sont au lit. De plus, ils seront attentifs aux conséquences d'une heure trop tardive (difficulté à se lever le lendemain et donc pas de participation aux activités prévues). Les animateur.ices veillent à ce que chacun.e puisse se coucher selon son rythme sans être dérangé. Avant d'aller dans leurs

chambres, les ados peuvent se retrouver dans une salle pour un “after veillée”.

Les coins permanents :

Sur le séjour, des coins permanents sont mis à disposition des enfants. Ils sont en accès libre, et pour la plupart sans nécessité d’être accompagné par un adulte. Lors du weekend de préparation, les anim.es présent.es ont été invités à imaginer leur coin permanent idéal.

Les coins permanents permettent aux enfants de choisir les activités qu’ils ont envie de faire. L’anim.e, quand il y est présent, privilégie les activités spontanées et la posture de “faire avec” pour créer des liens avec les enfants. Il peut aussi transmettre des techniques. Les coins permanents peuvent aussi servir de support aux activités de camp et à la préparation de grandes animations. Ils sont des espaces privilégiés des temps inter-tranche d’âge.

Le coin lecture :

Le coin lecture est un endroit cocon, comme une cabane sous laquelle s’abriter. Des coussins, des couvertures, des doudous et plein d’histoires à découvrir... Les livres peuvent aussi être amenés ailleurs ! Attention : pas de chaussures dans cette petite bulle de sérénité.

Le coin petit brico’ :

Le coin petit bricolage met à disposition plein de petit matériel pour créer toute sorte d’œuvres farfelues. Il est en libre accès mais certains matériaux (peinture, cutters, pistolets à colle...) requièrent la présence d’un adulte. Le matériel et l’organisation de la pièce favorise l’autonomie des enfants dans ce lieu.

Un îlot de table propose chaque jour une activité différente à découvrir.

Un « coin récup’ » sera organisé et disposé dans le petit brico’ afin de mettre à disposition des enfants le plus possible de matériaux réutilisables.

Le coin déguisements :

Le coin déguisements comporte de nombreux éléments de costumes disposé sur des portants et dans des bacs de rangement. Les enfants peuvent ainsi incarner le

personnage de leur choix tout au long de la journée... Il sert aussi aux animateur.ices dans

la création d’imaginaires lors d’activités ou d’animations.

Le coin jeu de société :

Le coin jeu de société abritera évidemment toutes sortes de jeux de société mais aussi le coin lego, ainsi qu'un babyfoot ! Toutes sortes de tournois peuvent s'y dérouler, et on pourra peut-être aussi y trouver les jeux réalisés par le camp « Prêts... jeux... partez ! ».

Le coin gros brico' :

Le coin gros brico' permet de construire des objets plus volumineux, il est accessible uniquement en présence d'un adulte car les outils qu'on y trouve nécessitent un accompagnement (marteaux, scies...)

Le coin vélo :

Etant donné les besoins sur des camps spécifiques (A ciel ouvert et Itinéraire bis), les impératifs d'entretien ainsi que les conditions d'encadrement nécessaires à l'activité vélo, les vélos seront accessibles avec un adulte qui jugera selon ses compétences du nombre d'enfants pouvant pratiquer. Il les accompagnera sur le site ou en dehors de la colo s'il le souhaite. Cet animateur.ice définira le temps alloué aux enfants en fonction de

la destination et du nombre d'enfants souhaitant pratiquer. Les compétences des enfants

seront évaluées avant toute sortie de façon à garantir leur sécurité.

Les réunions

Deux types de réunions seront mises en place durant le séjour. Elles auront chacune lieu un jour sur deux.

Les réunions plénières :

Elles sont à destination de toute l'équipe.

Un premier temps est dédié à la vie de l'équipe et à l'expression des adultes quant à la manière dont ils se sentent sur le séjour.

Dans un second temps, des groupes se constituent pour pouvoir traiter de plusieurs sujets : les activités collectives sur la colo, des éventuels conflits entre enfants, entre enfants et adultes, l'organisation de la boom du lendemain, etc. Il peut y avoir également un groupe de préparation (petit-déj' animé, grand jeu...). Le coordinateur de la journée a un rôle important en ce qu'il peut relever des points importants à traiter en réunion. Nous nous réunissons ensuite en grand groupe, partageons les éléments discutés et prenons des décisions collectives.

Les réunions par équipes :

Les différentes équipes (techniques, de tranche d'âge) se réunissent pour aborder plusieurs points spécifiques :

- Le bien-être des enfants : un cahier de suivi permet d'aborder le bien-être de chaque enfant sur la colo (comment se sent-il dans le groupe ? À quelles activités participe-t-il ? Rencontre-t-il des problèmes ?) sera rempli à cette occasion ;
- Les projets de camps (suivi de projet) ;
- La vie du groupe (ambiance, dynamique, règles de vie).

Les directeur.ices se répartissent sur les différentes réunions si besoin ou viennent à la fin pour avoir un retour globa

14. Relation avec les familles

Les familles sont considérées comme partenaires éducatifs.

L'association favorise :

- les échanges avant le séjour ;
- une communication régulière pendant le séjour ;
- les retours et bilans après le séjour.

Des informations peuvent être transmises via :

- téléphone,
- site internet,
- réseaux sociaux,
- temps de rencontre.

15. Évaluation du projet pédagogique

L'évaluation permet d'analyser les actions menées et d'améliorer les futurs séjours.

Outils d'évaluation

- Bilans quotidiens d'équipe.
- Temps de parole avec les enfants.
- Observation des dynamiques de groupe.
- Retours des familles.
- Bilan final du séjour.

Les critères observés porteront notamment sur :

- la participation des enfants ;
- le climat du groupe ;
- l'autonomie ;
- le respect des rythmes ;
- la qualité des relations ;
- l'implication de l'équipe.